

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 7 mai 2018 à la salle du Conseil, située au 75 de la rue Principale à Lac-des-Aigles.

Présences : M. Pierre Bossé, maire
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3
Nadia Sheink, conseillère # 5
MM. Michel Dubé, conseiller # 1
Serge Demers, conseiller # 2
Luc Sirois, conseiller # 4
Frédéric Dubé, conseiller # 6

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

149-18

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « Affaires nouvelles », les points suivants :

- 28.1 Comité de transition – Projet de regroupement des OMH
- 28.2 Demande des Chevaliers de Colomb – Fête des mères
- 28.3 Clôture pataugeoire
- 28.4 Projet amélioration - URLS
- 28.5 Défibrillateur
- 28.6 Invitation simulation accident ferroviaire
- 28.7 Route des Passants
- 28.8 Groupe Chanter la vie
- 28.9 URLS – Soutien financier achat de matériel
- 28.10 Grand concours Du Jardin dans ma ville – Les Fleurons
- 28.11 Sécurité à vélo

et que l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 avril 2018
- 4. Comptes
- 5. Correspondance
- 6. Présentation d'un organisme
- 7. Adoption du règlement # 150-18 modifiant le Plan d'urbanisme # 122-14
- 8. Adoption du règlement # 151-18 modifiant le Règlement de zonage # 123-14
- 9. Avis de motion et présentation – Règlement modifiant règlement sur les locations # 142-16
- 10. Travaux TECQ – Parc Natur'Ailes
- 11. Travaux TECQ – Ventilation – Climatisation – Chauffage
- 12. Travaux TECQ – Trottoirs
- 13. Entente École nationale des pompiers du Québec
- 14. Permission de voirie
- 15. Arrosage des jardinières
- 16. Distribution d'arbres le 19 mai
- 17. Activité pour le 28 juillet
- 18. Entente service incendie – MRC Rimouski-Neigette
- 19. Demande d'appui – Traverse du lac Témiscouata
- 20. Demande de contribution financière - Gala Méritas
- 21. Réseau Forêt-Bois-Matériaux Témiscouata
- 22. Demande de commandite – Journée des Familles au Témiscouata
- 23. Fondation Annette Cimon Lebel
- 24. Demande de la Fabrique – Brunch et Mini-Gala Fête des Pères
- 25. Demande d'appui CDL – Projet enseigne
- 26. Directeur du service incendie – Gestion
- 27. Projet CROQUE livres
- 28. Affaires nouvelles
Période de questions
- 29. Clôture de la séance

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

150-18 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 11 AVRIL 2018

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

D'accepter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 11 avril 2018 tel que présenté.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

151-18 4. COMPTES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

D'autoriser le paiement des comptes suivants :

COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS

<i>Salaires du 25 mars au 21 avril 2018</i>	<i>Total</i>	<i>18 398.22 \$</i>
<i>Chèque # 12901 à # 12940</i>	<i>Chèques de la liste des comptes du 11 avril 2018</i>	
<i>Chèque # 12941 Maison de la famille</i>	<i>Réso 129-18 Aide comité éveil à la lecture</i>	<i>100.00</i>
<i>Chèque # 12942 URLS</i>	<i>Réso 130-18 Renouvellement adhésion 2018-2019</i>	<i>100.00</i>
<i>Chèque # 12943 Assoc. Ensem. Lac</i>	<i>Réso 146-18 Aide pour publicité</i>	<i>600.00</i>
<i>Chèque # 12944 SAAQ</i>	<i>6 vignettes</i>	<i>33.60</i>
<i>Chèque # 12945 Revenu Québec</i>	<i>Taxe hébergement janvier-février-mars 2018</i>	<i>41.06</i>
<i>Chèque # 12946 Hydro-Québec</i>	<i>Électricité (1/3) Voir tableau</i>	<i>391.75</i>
<i>Chèque # 12947 Shaw Direct</i>	<i>Câble chalet-avril</i>	<i>66.67</i>
<i>Chèque # 12948 Chantal Corbin</i>	<i>Réso 386-17 Conciergerie avril (73, Princ.)</i>	<i>253.30</i>
<i>Chèque # 12949 Micheline Rodrigue</i>	<i>Réso 386-17 Conciergerie avril (75, Princ.)</i>	<i>643.10</i>
<i>Chèque # 12950 Pauline Beaulieu</i>	<i>Réso 386-17 Entretien chalet avril</i>	<i>103.03</i>
<i>Chèque # 12951 Hydro-Québec</i>	<i>Électricité (2/3) Voir tableau</i>	<i>3 003.90</i>
<i>Chèque # 12952 Revenu Québec</i>	<i>Remises avril 2018 (eur)</i>	<i>2 099.98</i>
<i>Chèque # 12953 Revenu Canada</i>	<i>Remises avril 2018 (eur)</i>	<i>323.70</i>
<i>Chèque # 12954 Déry télécom</i>	<i>Téléphone (6)</i>	<i>302.61</i>
<i>Visa</i>	<i>9 Chaises du conseil, papeteries</i>	<i>737.47</i>
<i>RA Fondation CSN</i>	<i>Cotisation des employés 25-03-2018 au 21 avril 2018</i>	<i>240.00</i>
<u>TOTAL COMPTES INCOMPRESSIBLES PAYÉS</u>		<u>9 040.17 \$</u>

COMPTES À PAYER

<i>1. Air liquide</i>	<i>Produits de soudure, habit de pluie, disques de coupe...</i>	<i>153.95</i>
<i>2. Alcide Ouellet et Fils</i>	<i>Élément un crédit pour filtreur</i>	<i>32.50</i>
<i>3. Association des Chefs en sécurité</i>	<i>Inscription journée membre du 3 juin 2018</i>	<i>224.20</i>
<i>4. Beaulieu Berthier</i>	<i>Repas (pièces Edmundston), joint (Garage Michaud)</i>	<i>132.64</i>
<i>5. Biologie</i>	<i>Analyse des eaux</i>	<i>359.58</i>
<i>6. Bossé Pierre</i>	<i>Dépl. Rencontre ministre, Hydro-Québec et MRC</i>	<i>177.16</i>
<i>7. Carrefour du camion R-D-L</i>	<i>Pièces pour transporteur d'eau</i>	<i>103.43</i>
<i>8. CDC Hydraulique</i>	<i>Pièces Nveleuse</i>	<i>369.85</i>
<i>9. Construction et Rénovation Jaro</i>	<i>Réso 87-18 Modification porte caisse en acier</i>	<i>1 994.82</i>
<i>10. Crevier Lubrifiants</i>	<i>Premium plus 15w-40 205 L</i>	<i>693.99</i>
<i>11. Demers Serge</i>	<i>6 déplacements RDMND</i>	<i>201.24</i>
<i>12. Distribution Francis</i>	<i>Pièces compresseur</i>	<i>182.81</i>
<i>13. Entreprises Bouchet et Santerre</i>	<i>Essence</i>	<i>435.50</i>
<i>14. Excavation Régis Bérubé</i>	<i>Poteau de 30 pieds neuf et son installation</i>	<i>350.67</i>
<i>15. Excavation Jean-Guy Roy</i>	<i>Réso 327-17 Déneigement hiver 2017-2018</i>	<i>1 661.39</i>
<i>16. Fond information territoire</i>	<i>Avis de mutation mars (1)</i>	<i>4.00</i>
<i>17. FQM</i>	<i>Messageries</i>	<i>83.66</i>
<i>18. Garage Windsor</i>	<i>Pièces Dodge</i>	<i>527.06</i>
<i>19. Groupe Voyer</i>	<i>Peinture et nettoyeur pour freins</i>	<i>196.06</i>
<i>20. Imprimerie Excel</i>	<i>Publicité napperons et estampage LDA sur 12 vestes</i>	<i>327.05</i>
<i>21. Info Dimanche</i>	<i>Publicité projet de règlement 150-18 et 151-18</i>	<i>265.94</i>
<i>22. Information</i>	<i>Support pour rebrancher internet</i>	<i>43.12</i>
<i>23. Inter-Sélect</i>	<i>Transfert de poste et câble à déplacer</i>	<i>209.94</i>
<i>24. Kalitec signalisation</i>	<i>Transport pour panneau Fleurons 2018</i>	<i>155.22</i>
<i>25. Kopilab</i>	<i>Contrat Toshiba</i>	<i>178.38</i>
<i>26. Lavoie Francis</i>	<i>Déplac. NDDL, visite au bureau, caserne...</i>	<i>120.40</i>
<i>27. Les produits Municipaux (QC)</i>	<i>Clé télescopique 6 à 10 pouces pour bte de vanne</i>	<i>253.96</i>
<i>28. Livre tout</i>	<i>Messagerie</i>	<i>18.50</i>
<i>29. Les Matériaux du Lac</i>	<i>Asphalte, peinture, pinces, engrais...</i>	<i>895.78</i>
<i>30. Métal AP</i>	<i>Percer « fitting »</i>	<i>12.70</i>
<i>31. Nettoyeur Christine</i>	<i>Service avril</i>	<i>48.29</i>
<i>32. Vicky Ouellet</i>	<i>Déplacement Réserve Duchénier</i>	<i>63.64</i>
<i>33. Pétrole JMB</i>	<i>Diesel 2 508.06 litres à 1.1140 \$</i>	<i>2 883.64</i>
<i>34. Pièces d'autos Rimouski</i>	<i>Filtres à l'huile, outils, douilles, peinture...</i>	<i>142.35</i>

35. Poste Canada	Envois collectifs (5)	172.99
36. Purolator	Messagerie	5.21
37. Réfrigération Y.P.	Entretien climatisation (automne 2017)	373.67
38. R.I.D. T	Ordures et recyclages (3/10)	5 175.30
39. Route des Monts Notre-Dame	Espace publicitaire de la brochure 2018	320.00
TOTAL COMPTES À PAYER		<u>19 550.59\$</u>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.



Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

5. CORRESPONDANCE

1. Reçu par dépôt direct le remboursement des taxes agricoles par le MAPAQ au montant de 25 338,97 \$.
2. Courriel du député M. Guy Caron nous informant que notre demande pour l'embauche d'un étudiant n'a pas été retenue.

152-18

3. INAUGURATION PARC ÉOLIEN NICOLAS - RIOU

Reçu invitation à participer à l'Inauguration du Parc éolien communautaire Nicolas-Riou qui aura lieu mardi, le 5 juin au stationnement des invités (anciennement stationnement des bureaux de chantier du parc éolien, situé sur le Chemin de la Tour à Sainte-Françoise). Présence à confirmer d'ici mardi, le 22 mai.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise le maire M. Pierre Bossé à participer à cette inauguration et à lui rembourser ses frais de déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

4. Reçu d'Énergère l'analyse d'opportunité, premier pas vers la conversion de notre réseau d'éclairage public. Le coût du projet est estimé à 22 899 \$ (pour nos 67 luminaires), économie d'énergie de 3 037\$/an. L'éclairage de rue présentement nous coûte 4200 \$/année.
5. Les Cuisines collectives tiendront leur assemblée générale annuelle, Mercredi, le 30 mai à 13 h 30 au Centre des Femmes à Lac-des-Aigles.
6. Le Centre d'action bénévole Région Témis tiendra son assemblée générale annuelle mardi, le 8 mai à 3 h 30 à la salle municipale d'Esprit-Saint. Besoin de relève pour continuer les services aux aînés. Ils offrent entre autres les services : Appareil-téléphonique sécuritaire – Maestro, Accompagnement-transport, Carrefour d'information pour aînés et Service d'aide à domicile.

6. PRÉSENTATION ORGANISME

M. Serge Demers, vice-président développement de la Route des Monts Notre-Dame, est présent. Il a assisté à l'assemblée générale qui a eu lieu jeudi, le 26 avril à 16 h 30 à Esprit-Saint. La Route des Monts-Notre-Dame a un budget de 76 435 \$, 1 employé à 20 h/semaine. Sur leur site WEB on a publicisé notre activité du 28 juillet « Lac-des-Aigles vous invite à la Fête ».

La Route des Monts Notre-Dame offre de produire des vidéos promotionnels des milieux, ils amorcent ceux de Squatec, Dégelis et Biencourt. Un Manuel de production et implantation d'accueil a été produit.

Les priorités pour 2018 : Accroître le membership, communication, arrimage stratégique régional, promotion auprès des touristes, améliorer le site web, réaliser des vidéos, développer des partenariats financiers, circuite et autres attraits, mesurer le nombre de visiteurs, haltes touristiques, présents, intégrer Saint-Jean-de-la-Lande et mieux outiller les responsables de l'accueil dans les milieux.

153-18

7. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 150-18 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME # 122-14

Chaque membre du conseil a reçu copie du règlement.

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 02-10-22 modifiant le Règlement 02-10 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata est entré en vigueur le 5 février 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 02-10-22 est le règlement par lequel le contenu la demande à portée collective formulée en vertu de l'article 59 de la LPTAA devient effectif ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles dispose d'une période de 6 mois pour adopter tout règlement de concordance ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné le 11 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenu l'assemblée publique de consultation, jeudi, le 3 mai à 19 h ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le règlement # 150-18 annexé à la résolution, modifiant le Plan d'urbanisme # 122-14.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

154-18 8. ADOPTION DU RÈGLEMENT # 151-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE # 123-14

Chaque membre du conseil a reçu copie du règlement.

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 02-10-22 modifiant le Règlement 02-10 édictant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Témiscouata est entré en vigueur le 5 février 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement 02-10-22 est le règlement par lequel le contenu la demande à portée collective formulée en vertu de l'article 59 de la LPTAA devient effectif ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-des-Aigles dispose d'une période de 6 mois pour adopter tout règlement de concordance ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion pour l'adoption du présent règlement a été donné le 11 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenu l'assemblée publique de consultation, jeudi, le 3 mai à 19 h ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte le règlement # 151-18 annexé à la résolution, modifiant le Règlement de zonage # 123-14.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

155-18 9. AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT # 152-18 MODIFIANT LE RÈGLEMENT # 142-16 SUR LA LOCATION DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Chaque membre du conseil a reçu copie du projet de règlement.

Il est proposé par la conseillère Monsieur Michel Dubé

QUE la municipalité de Lac-des-Aigles adopte le projet de règlement # 152-18 annexé à la résolution, modifiant le règlement # 142-16 sur la location des équipements municipaux.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PROJET DE RÈGLEMENT # 152-18

AVIS DE MOTION

Le conseiller, Monsieur Michel Dubé, présente l'avis de motion et le projet de règlement # 152-18 qui abrogera le règlement # 142-16 sur la location des équipements municipaux et déclare qu'elle présentera à une prochaine séance de ce conseil un nouveau règlement qui aura pour objet l'adoption du Règlement # 152-18 abrogeant le règlement # 142-16 sur la location des équipements municipaux.

156-18 10. TRAVAUX TECQ – PARC NATUREL AILES

Un devis a été préparé.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède par appel d'offres sur invitation pour les travaux de réfection au Parc Naturel Ailes auprès de trois (3) entrepreneurs.

Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires 7.1 et 7.2 du document d'appel d'offres (page 14-15) LDA-MUN-03-18 et mises dans des enveloppes séparées contenant tous les documents requis en vertu des documents d'appel d'offres, dont ceux expressément mentionnés à l'article 2.7 du Document d'appel d'offres LDA-MUN-03-18. Et parvenir au Bureau municipal au 73, rue Principale avant Mardi, le 29 mai 2018 à 15 h.

Et portant les mentions suivantes :

Sur une des enveloppes, le soumissionnaire doit indiquer la mention « SOUMISSION – RÉNOVATION DES TOITURES ET BALCONS AU PARC NATURELLES ».

Sur l'autre enveloppe, le soumissionnaire doit indiquer la mention « SOUMISSION – RÉNOVATION DES PLANCHERS AU PARC NATURELLES ».

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, en présence de témoin, à 15 h, heure locale, le mardi, 29 mai 2018 au 75, rue Principale. Par la suite les soumissions seront analysées et une décision sera prise lundi, le 4 juin à la séance du conseil.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Madame Francine Beaulieu, directrice générale comme responsable de l'appel d'offres dans ce projet et comme surveillant de chantier, Monsieur Berthier Beaulieu, contremaître.

Que ces travaux soient payés par le programme de la TECQ 2014-2018.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

157-18 11. TRAVAUX TECQ – VENTILATION - CLIMATISATION - CHAUFFAGE

Reçu 2 offres de prix pour ces travaux soit une de : Réfrigération Air C à 13 500 \$ + taxes = 15 521.63 \$ et une autre de Y. P. Réfrigération à 12 794 \$ + 2 964 \$ = 15 758 \$ + taxes = 18 117.76\$. Pour chacune l'installation, main d'œuvre et mise en marche inclus mais pas le branchement électrique.

Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink,

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles retienne l'offre de Réfrigération Air C à 13 500 \$ + taxes = 15 521.63 pour, tel que soumis : installation de 3 unités séparées de type murale Carrier, remplacement des thermostats existants contrôlant, chauffage électrique et thermopompes, trois zones distinctes tel qu'entendu avec le client, deux unités 12 000 Btu Performance pour les deux Bureaux, une unité 24 000 Btu Performance pour la grande pièce, Main d'œuvre-mise en marche et ajustements Transport, au total, travaux pour le montant budgétaire de : 13 500.00\$ + taxes.

N.B. Le prix n'inclut pas le raccordement électrique, plomberie autre que les drains extérieurs et démolition de votre système existant.

Les spécifications électriques des unités soumissionnées : - Deux Unités 12 000 Btu des deux bureaux : 220V, 15 ampères breaker chacun et -Unité 24 000 Btu grande pièce : 220 V, 25 ampères breaker

Et que la Municipalité mandate l'entreprise Samson électrique afin de procéder aux branchements nécessaires.

Que ces travaux soient payés par le programme de la TECQ 2014-2018.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

158-18 12. TROTTOIRS

Les résolutions adoptées le 11 avril : Réso 122-18 TROTTOIRS - PROJET TECQ et Réso 123-18 TRAVAUX DEVANT SAMSON ÉLECTRIQUE.

Vendredi 6 avril, reçu de TR3E, par courriel les plans pour le prolongement des trottoirs et le devis est à recevoir demain au plus tard.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles procède par appel d'offre sur invitation auprès de 3 entrepreneurs ou sur SEAO selon l'estimation des travaux faite par TR3E Experts-Conseils inc., dès réception de l'estimation, des Plans et devis de la compagnie TR3E, pour la fabrication de trottoirs du 90 à 100, rue Principale (Phase 1) et des travaux pour le numéro civique 84 « Samson électrique » N/Projet : I17-180. Les soumissions doivent être présentées sur le Formulaire de soumission à la Section 00300 pages 1 et 2 du Cahier des charges.

Fournir votre soumission à la directrice générale avant Jeudi, le 31 mai à 15 h sous enveloppe scellée, portant la mention « Fabrication et pose de trottoirs (Phase 1) et Travaux pour le numéro civique 84 « Samson électrique » au bureau municipal, 73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0, incluant tous les documents exigés pour cet appel d'offres par invitation tel que la liste Article 5.2 Section 00800 du Cahier des charges générales et devis technique préparé par TR3E, experts conseil inc. (politique de gestion contractuelle signée,...).

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le responsable de l'appel d'offres de la Municipalité, en présence de témoin, à 15 h, heure locale, le jeudi, 31 mai 2018 à l'édifice municipal au 75, rue Principale. Par la suite les soumissions seront analysées et une décision sera prise lundi, le 4 juin à la séance du conseil.

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles nomme Madame Francine Beaulieu, directrice générale comme responsable de l'appel d'offres dans ce projet et comme surveillant de chantier, Monsieur Berthier Beaulieu, contremaître.

Que ces travaux soient payés par le programme de la TECQ 2014-2018.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

13. ENTENTE ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS DU QUÉBEC

Depuis 2015, la municipalité paie l'entente avec l'ÉNPQ au coût de 1 000 \$+ taxes pour être gestionnaire de formation.

Une rencontre est prévue avec le directeur incendie M. Francis Lavoie pour avoir le détail des formations qu'il a prévus de donner cette année.

Et ce sujet est reporté.

159-18 14. PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-des-Aigles doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du M.T.Q. pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Luc Sirois

QUE la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au ministère des Transports du Québec de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2018 et qu'elle autorise Madame Francine Beaulieu à signer les permis.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

160-18 15. ARROSAGE DES JARDINIÈRES

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles offre à M. Normand Fontaine 135 \$/semaine pour l'arrosage des jardinières pour l'été 2018 payable à la fin de chaque mois après les réunions du conseil et ce, du début juin à la fin septembre. (Environ 15 semaines) et l'engage s'il accepte notre offre.

Et pourra être prolongé si beau temps à 20 \$ / arrosage.

Que le maire et la directrice générale soient mandatés pour signer ce contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

161-18 16. DISTRIBUTION D'ARBRES LE 19 MAI

Par la Réso 85-18 du 5 mars 2018, la Municipalité de Lac-des-Aigles a commandé 460 arbres auprès de l'Association forestière Bas-laurentienne pour être distribués lors d'une activité qui aura lieu samedi le 19 mai 2018 au garage municipal de 8 h à 10 h.

Pour 2018 : 120 Bouleau jaune / merisier, 120 Érable à sucre, 100 Chêne rouge, 0 Thuya occidental / cèdre de l'est, 0 Mélèze laricin, 60 Pin blanc et 60 Pin rouge.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fasse un envoi collectif vers le 14 mai pour en aviser la population.

Mme Vicky Ouellet en fera la distribution étant donné les vacances du contremaître et de l'employé d'été.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

162-18 17. ACTIVITÉ DU 28 JUILLET

Suite à la résolution 125-18 du mois d'avril, une activité a été ciblée au coût de 300 \$ soit, la Représentation animale.

Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles choisisse l'activité de « Représentation animale » animée par l'entreprise « La Jungle Animale » à 300 \$ + taxes pour être présentée Samedi, le 28 juillet à 13 h au pavillon à l'occasion de l'activité « Lac-des-Aigles vous invite à la Fête » organisée par la Corporation de développement du lac et la municipalité accepte d'en acquitter le coût à même son budget de fonctionnement.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

163-18 18. ENTENTE SERVICE INCENDIE – MRC RIMOUSKI-NEIGETTE

- Considérant que l'entente signée en 2013 entre la Municipalité de Lac-des-Aigles et la MRC Rimouski-Neigette n'est plus valide, dû aux changements des clauses sur les infrastructures et équipements incendies faits par la MRC Rimouski-Neigette en 2015 ;
- Considérant que l'entente de 2013 devait être une entente d'échange de services à coût nul ;
- Considérant que le service a été rendu de la part de la municipalité de Lac-des-Aigles sans que cela soit réciproque ;
- Considérant que le recrutement de pompiers volontaires semble difficile à Esprit-Saint et Trinité-des-Monts, ce qui a occasionné à quelques reprises que Lac-des-Aigles ait été seule ou presque sur certaines interventions hors de son territoire ;
- Considérant que le service incendie de Lac-des-Aigles (infrastructures, plus de 18 pompiers volontaires, équipements et formations) est une charge importante pour les citoyens de Lac-des-Aigles ;
- Considérant que la municipalité de Lac-des-Aigles a signalé par lettre enregistrée en février 2018 à la MRC Rimouski-Neigette qu'une l'entente devait être revue ;
- Considérant que le maire et le chef pompier de Lac-des-Aigles ont rencontré le Préfet de la MRC Rimouski-Neigette M. Francis St-Pierre et M. Ian Landry du service incendie de la MRC Rimouski-Neigette le 26 avril 2018 pour discuter de la situation ;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles considère raisonnable que la MRC Rimouski-Neigette participe sous forme de quote-part au montant de 8 395 \$ / an (voir annexe pour le calcul) en plus d'assumer les coûts des sorties du service incendie de Lac-des-Aigles pour supporter les municipalités d'Esprit-Saint et de Trinité-des-Monts.

De plus, la municipalité de Lac-des-Aigles offre à la MRC Rimouski-Neigette de négocier une nouvelle entente pour couvrir ces deux municipalités avant la planification du budget 2019 soit, octobre 2018 pour que le service demeure valide.

Lettre enregistrée au Préfet M. Francis Saint-Pierre et à M. Ian Landry, Directeur Service Régional de Sécurité Incendie de la MRC Rimouski-Neigette.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 164-18 19. DEMANDE D'APPUI – TRAVERSE DU LAC TÉMISCOUATA
Reçu lettre de M. Claude Ouellet, secrétaire-trésorier de la Traverse du lac Témiscouata demandant une lettre d'appui symbolique pour poursuivre leurs démarches afin d'assurer la survie de la traverse.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie symboliquement la Traverse du lac Témiscouata dans la poursuite de leurs démarches afin d'assurer la survie de la traverse.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 165-18 20. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – GALA MÉRITAS
Courriel reçu de Dave Dumas de la commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs demandant une aide financière pour leur Gala Méritas, du Jeudi, 31 mai prochain à 19 h 30 à l'auditorium de l'école à Squatec, accompagné d'une invitation. Présence à confirmer avant le 25 mai.
Le maire M. Pierre Bossé est intéressé à participer à cette soirée du mérite scolaire.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 100 \$ pour l'organisation de ce Gala Méritas.
Qu'elle rembourse le maire M. Pierre Bossé pour son déplacement sur présentation d'une feuille justificative.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 166-18 21. RÉSEAU FORÊT-BOIS-MATÉRIAUX TÉMISCOUATA
Membre en 2014 et en 2017.
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles renouvelle son adhésion au Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata pour l'année 2018 au coût de 100 \$ dès que son nom apparaîtra sur le site WEB du Réseau-Bois-Matériaux Témiscouata au <http://forettemis.com/component/content/article?id=30>.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 167-18 22. DEMANDE DE COMMANDITE – JOURNÉE DES FAMILLES AU TÉMISCOUATA
Lettre du Comité organisateur de la Journée des Familles au Témiscouata 2018, pour l'activité qui aura lieu à Auclair le 14 juillet prochain en collaboration avec les 3 organismes famille du Témiscouata, la Municipalité d'Auclair, Cosmoss Témiscouata, le CPE-BC « Les Calinours », le CISSS-Témiscouata et autres.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au nom de la Maison de la famille du Témiscouata pour la Journée des familles au Témiscouata 2018 A/S M. Isabelle Michaud pour l'organisation de la Journée des familles 2018 au Témiscouata qui aura lieu le 14 juillet à Auclair.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
23. FONDATION ANNETTE CIMON LEBEL
Lettre de M. Denis Desjardins, président d'honneur de la 23^e édition du tournoi de golf de la Fondation Annette Cimon Lebel vous invitant à leur 23^e tournoi de golf vendredi le 8 juin 2018 au Club de Golf de Rivière-du-Loup.
Demande non retenue.
- 168-18 24. DEMANDE DE LA FABRIQUE – BRUNCH ET MINI-GALA FÊTE DES PÈRES
Lettre de la Fabrique, demandant à l'occasion d'un Brunch qu'ils organisent Dimanche, le 17 juin prochain au pavillon, suivi d'un Mini-Gala musical, une contribution financière.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de fournir une aide financière à la Fabrique sous forme d'achat du permis d'alcool de réunion au coût de 89 \$ pour leur Brunch et Mini-Gala musical du 17 juin prochain.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 169-18 25. DEMANDE D'APPUI CDL – PROJET ENSEIGNE
Demande du CDL.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie la Corporation de développement du lac dans son projets de réalisation d'une enseigne.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
26. DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE – GESTION
Étant donné les tâches plus nombreuses M. Francis Lavoie, directeur incendie de Lac-des-Aigles, en particulier concernant les Schémas de couverture de risque incendie de 3 MRC à respecter, demande une (1) heure de plus de payer en gestion.
Ce sujet est reporté.
- 170-18 27. PROJET CROQUE LIVRES
Mme Lise Leblanc, bénévole à la bibliothèque a préparé un projet de CROQUE livre (elle nous en avait parlé au budget en demandant 300 \$). Projet au montant total de 1 454 \$ financement de 1 000 \$ par la MRC, de 254 \$ par la Maison de la Famille et demande de la part de la municipalité un montant de 200 \$
Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de CROQUE livres, présenté par Mme Lise Leblanc de la Maison de la Famille du Témiscouata pour être mis à la Maison des Jeunes « La Pièle » pour les jeunes de 11 à 17 ans afin de les inciter à lire et confirme son support financier au montant de 200 \$.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
28. AFFAIRES NOUVELLES
- 171-18 28.1 COMITÉ DE TRANSITION – PROJET DE REGROUPEMENT DES OMH
Mme Guylaine Boutot avait été mandatée Réso # 137-18 pour siéger sur le Comité de transition mais elle a été informée qu'elle ne peut y siéger. Prochaine réunion le 16 mai à 19 h à Notre-Dame-du-Lac à la salle municipale.
Il est proposé par la conseillère Madame Nadia Sheink
Que la municipalité nomme comme représentant, M. Michel Dubé, pour participer à un comité de transition et de concertation afin de réaliser le projet correspondant au plan d'affaires de la Société d'habitation du Québec.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 28.2 DEMANDE CHEVALIERS DE COLOMB – FÊTE DES MÈRES
Lettre des Chevaliers de Colomb demandant une aide pour un brunch à la Fête des mères qu'ils tiendront à Esprit-Saint, le 12 mai. 75 \$ leur a été donné pour la Fête des enfants à Noël 2017.
Demande non retenue.
- 172-18 28.3 CLÔTURE PATAUGEOIRE
La clôture autour de la pataugeoire est très abîmée et dangereuse. Il faudrait la refaire soit environ 190' de long et installer une nouvelle porte.
Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles amorce des démarches en vue de refaire la clôture de la pataugeoire et d'autres travaux à définir suite à une visite des lieux.
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.
- 173-18 28.4 PROJET AMÉLIORATION - URLS
Dans le cadre de leur programme « Projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs », l'URLS nous offre gratuitement qu'un de leur inspecteur en aires

de jeux vienne faire l'inventaire et l'évaluation de nos infrastructures sportives et par la suite ils nous feront des recommandations.

« Il est important de noter qu'il n'y a pas de frais associés à votre participation dans le projet. La procédure est assez simple : Désigner une personne responsable pour ce projet et obtenir une résolution du conseil municipal qui doit être envoyée à l'URLS.

- 1- Par la suite, un inspecteur en aire de jeux de l'URLS viendra faire l'inventaire et l'évaluation de ceux-ci.
- 2- Vous recevrez ensuite un rapport contenant les plans d'amélioration de vos parcs et aires de jeux. Noter que rien ne vous oblige à apporter les changements.
- 3- Vous recevrez de l'accompagnement tout au long du processus et même après le dépôt du rapport pour ceux qui souhaiteraient mettre en place les améliorations recommandées. ».

Résolution type de l'URLS

CONSIDÉRANT l'opportunité du projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs, dont le mandataire régional est l'URLS du Bas-Saint-Laurent avec l'appui financier de Québec en forme, dont les fonds sont gérés par COSMOSS ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-des-Aigles veut offrir des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour la pratique de l'activité physique à ses citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT que l'administration municipale désire encourager l'utilisation des parcs et équipements récréatifs et sportifs afin de participer à la promotion de la santé et du bien-être des citoyens et citoyennes de son territoire, tout en améliorant son bilan environnemental ;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles informe le mandataire régional, l'URLS du Bas-Saint-Laurent, au 38, rue Saint-Germain Est, bureau 304, à Rimouski, de sa décision de participer au projet d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs (PAPERS) et désigne comme personnes responsables Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe et M. Luc Sirois, responsable du dossier Loisirs, pour collaborer à la réalisation du projet.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

174-18

28.5 DÉFIBRILLATEUR

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles amorce des démarches en vue d'acquérir un défibrillateur qui serait disponible pour tous les citoyens de Lac-des-Aigles. Des informations seront prises auprès de notre directeur du service incendie M. Francis Lavoie, des ambulanciers de Squatec ainsi que de Mme Céline Cloutier de Trinité-des-Monts, formatrice RCR.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

175-18

28.6 INVITATION SIMULATION ACCIDENT FERROVIAIRE

Cette année, l'Association des pompiers de l'Est-du-Québec désire vous convier en tant d'observateur à un prochain exercice de mesures d'urgence qui aura lieu le samedi 26 mai 2018 de 9 h 00 à 11 h vis-à-vis aux Poutrelles Internationales au 408 Jocelyn Bastille à Pohénégamook (quartier Sully). Par mesure de sécurité, il est recommandé de vous rendre au Centre communautaire Lionel-Charest situé au 524, rue de la Fabrique (quartier Sully) à compter de 8h15 où un transport en commun vous transportera sur le site dédié aux spectateurs.

Cet exercice a pour but de valider les procédures d'intervention de quatre services de sécurité incendie de la région et de plusieurs organisations gouvernementales et privés en cas de situation d'urgence.

Cette fois-ci, le scénario de l'exercice prévoit un accident impliquant un déraillement ferroviaire transportant des matières dangereuses. Les participants de l'exercice doivent, entre autres choses, évaluer l'état des victimes et décider si elles doivent être emmenées en ambulance dans les hôpitaux ou être dirigées vers d'autres établissements de la région. Des mesures adéquates doivent également être prises pour contenir le déversement de produits chimiques. Le volet communication à la population est également testé. Cette simulation permet aux intervenants de vérifier la capacité d'intervention de son service de sécurité incendie qui assure la gestion de

l'intervention lors d'une situation et d'un sinistre sur le territoire. L'exercice vise également à mieux faire connaître aux participants le rôle de chacune des organisations impliquées lors de tels événements.

Notre directeur incendie M. Francis Lavoie en parlera aux pompiers à la pratique du 13 mai. Certains pompiers sont intéressés..... Il me revient avec le nombre lundi prochain le 14 mai.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise M. Francis Lavoie, directeur du service incendie à participer à cette simulation en compagnie d'un ou de plusieurs pompiers en covoiturant tous ensembles.

Que ses frais de déplacements soient remboursés sur présentation d'une feuille justificative.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

176-18

28.7 ROUTE DES PASSANTS

Courriel reçu le 3 mai 2018, Bonjour Mme Beaulieu,

Je voulais vous faire un suivi concernant la Route des passants. **Pour cette année, les municipalités de le MRC de Rimouski-Neigette ont décidé de se retirer de la Route, donc la route se terminerait chez vous à Lac-des-Aigles au départ de St-Antonin**, un beau trajet de 6 à 8 jours dépendamment de l'expérience du marcheur. Pour la prochaine saison, nous travaillons avec Pascal Auger (randonneur d'expérience et il a marché notre route l'été dernier) pour l'organisation de 2 groupes de 8 à 10 personnes en juillet et août. Si ma mémoire est bonne, la municipalité est propriétaire du Parc Natur'Ailes? J'aurais aimé savoir si vous avez des tarifs spéciaux pour les groupes? Ou ça demeure les mêmes prix? Quelle est la capacité d'hébergement par chalet? Est-ce que je dois valider l'information auprès de Pauline Beaulieu, qui était le contact dans la carte de l'an dernier?

Au niveau promotionnel, le comité a décidé d'y aller avec une carte dans l'application Ondago. La carte permettra aux marcheurs d'avoir accès aux mêmes informations qu'il y avait dans la carte papier de l'an dernier et d'être géolocalisés lors de sa randonnée pour ainsi voir la distance qu'il reste à parcourir. Les randonneurs pourront télécharger la carte avant leur arrivée sur le territoire, et ils pourront avoir accès aux données et à la carte sans avoir besoin de réseau internet. <https://igloocreations.com/fr/>

En complémentarité avec cette carte virtuelle, nous ferons imprimer quelques encarts (petit dépliant) pour pouvoir les déposer dans les centres touristiques de la région.

L'hébergeur de St-Antonin, Sylvie Lalancette, sera la personne contact pour les gens qui voudront avoir plus d'informations sur la Route, et elle pourra leur apporter un appui pour leur planification de séjour.

Lundi dernier nous avons tenu la dernière rencontre du comité de la Route des passants, dès que le procès-verbal sera rédigé je vous le ferai parvenir. De plus, je vous tiendrai informée des prochaines rencontres du comité.

Je vous ai mis votre fiche de municipalité de l'an dernier, est-ce possible de valider les informations pour s'assurer que tout est à jour? Merci! Pour couvrir les frais promotionnels de cette année, le total serait de 840\$ taxes incluses à diviser par 8 municipalités, donc **105\$/municipalité** ou corporation de développement. N'hésitez pas à communiquer avec moi pour plus d'informations. Merci de me faire un suivi. Bonne fin de journée et au plaisir! **Kathy Rioux**, Agente de développement rural



310, rue Saint-Pierre
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3V3
Tél. : 418 551-7907
Télééc. : 418 867-3100

Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles décide de se retirer de la Route étant donné entre autres, le désistement des municipalités de la MRC Rimouski-Neigette.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

177-18

28.8 GROUPE CHANTER LA VIE

Lettre de demande d'aide financière pour aider les jeunes et adultes du Groupe Chanter la vie à aller chanter haut et fort leurs valeurs. (2 spectacles dans 3 régions sont prévus à Québec, à Lévis et à Limoilou).

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 50 \$ au Groupe Chanter la vie.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

178-18

28.9 URLS – SOUTIEN FINANCIER ACHAT DE MATÉRIEL

Projet à monter.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Frédéric Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles présente un projet dans le cadre du programme Soutien financier achat de matériel à l'URLS pour l'achat de matériel d'un montant entre 500 \$ et 1 000 \$ et confirme qu'elle y participera à la moitié du coût du projet.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*


Maire


DG

179-18

28.10 GRAND CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE - FLEURONS

Concours des Fleurons à gagner deux (2) aménagements paysagers de 15 000 \$ chacun. Les projets doivent être soumis pour des aménagements horticole, jardin communautaire, parc,.... D'ici le 1^{er} juin.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe pour présenter un projet dans le cadre du Programme « Grand concours Du jardin dans ma ville » des Fleurons du Québec.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

180-18

28.11 SÉCURITÉ À VÉLO

Mme Véronique Bouchard est présente et fait une demande au nom du Club optimiste pour l'achat d'une bicyclette à faire tirer lors de leur activité « Sécurité à vélo » qui devrait avoir lieu le 23 juin aux Loisirs. Demande du local des Loisirs et des pompiers pour la parade de vélos.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 200 \$ au Club optimiste pour l'achat d'une bicyclette à faire tirer lors de leur activité « Sécurité à vélo » qui devrait avoir lieu le 23 juin au Centre des Loisirs.

Qu'elle accepte de prêter le Centre des Loisirs gratuitement et les pompiers pour la parade.

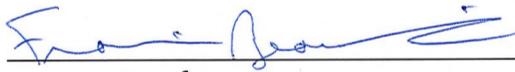
*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à prendre la parole durant cette période de questions.
Aucune question.

CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 151-18, 157-18, 158-18, 160-18, 162-18, 165-18, 166-18, 167-18, 168-18, 170-18 et 177-18.



Francine Beaulieu
Directrice générale

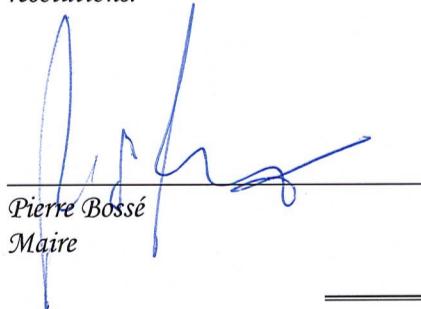
181-18

29. CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 21 h, l'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Pierre Bossé, maire.

Adopté.

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.



Pierre Bossé
Maire



Francine Beaulieu
Directrice générale